

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Communiqué anti-Sarkosy No 39

# 15 raisons de battre Sarkozy

- Politique - Communiqués "anti-Sarko" -

Date de mise en ligne : dimanche 22 avril 2007

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Pour lire la version courte : [15 raisons de battre Sarkozy \(version courte\)](#)

# 1- Sarkozy c'est la continuité de Chirac, Raffarin, de Villepin, mais en pire

En quittant le ministère de l'Intérieur, fin mars 2007, Sarkozy s'est écrié : « Je suis enfin libre d'aller vers les Français... » Mais qu'est-ce qui l'empêchait d'être libre avant ? Qu'est-ce qui l'obligeait à attendre la veille de l'élection présidentielle pour quitter le gouvernement ? Comment, après avoir fait preuve d'une telle obstination à s'accrocher au pouvoir, peut-il avoir le culot de se présenter (avec l'appui massif des principaux médias) comme un homme neuf, comme l'homme de la « rupture » ? A croire que pendant les cinq dernières années, Sarkozy était sur Mars ou dans l'opposition...

On comprend que Sarkozy ne veuille pas avoir à assumer le bilan des gouvernements les plus réactionnaires qu'ait connu notre pays depuis Pétain : les gouvernements Raffarin et de Villepin. Mais comment pourrait-il faire autrement ? Il a été le numéro deux de tous ces gouvernements, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur mais aussi ministre des Finances (du mars 2004 à mai 2005). Il est aussi le président de l'UMP, le principal parti de la majorité avec ses 360 députés sans lesquels rien n'aurait pu se faire. Ils ont voté toutes les lois anti-sociales depuis 2002. Ils ne se sont jamais privés d'ajouter des amendements encore plus scélérats que les projets de loi. La réalité des faits est là : Sarkozy est, avec Chirac, Raffarin et de Villepin, le principal responsable de l'état dans lequel se trouve notre pays après 5 ans de gouvernement de droite.

Non seulement Sarkozy ne veut pas « rompre » avec l'action de la droite depuis cinq ans mais il veut, au contraire, aller encore plus loin dans les attaques contre le salariat. Sarkozy veut mettre en place ce dont rêve la droite depuis plus de 20 ans : un gouvernement analogue à celui de Margaret Thatcher et de Major au Royaume Uni entre 1979 et 1995. Un gouvernement qui finisse le sale travail de la Droite entre 2002 et 2007, contre le droit du travail, le droit de grève, le contrat à durée indéterminée, les retraites par répartition, l'assurance-maladie, les services publics, l'impôt progressif...

S'il parvenait à la présidence de la République, la mise en oeuvre de son projet de société signifierait un gigantesque pas en arrière pour l'égalité des droits mais aussi pour la république. S'il gagnait le 6 mai prochain, c'est l'idéologie de Bush qui ferait son entrée à l'Elysée. Ses insultes lancées aux jeunes des banlieues et son appel à nettoyer au « karsher » indiquent clairement que c'est un régime basé sur l'apologie de la force qui, alors, se mettrait en place.

# 2- Il veut que les salariés travaillent plus pour gagner moins

La Droite a considérablement freiné l'augmentation du Smic pour 80 % des salariés payés au salaire minimum. Elle a bloqué l'augmentation des salaires dans la fonction publique. Elle a laissé les loyers et les charges locatives augmenter de 30 % en cinq ans. Et contrairement à toutes ses affirmations, elle a obligé les salariés à travailler plus pour gagner moins.

Pour y parvenir, elle a voulu obliger les salariés à travailler le lundi de Pentecôte et leur a, de toute façon, volé un jour férié. Pour y parvenir, elle a retiré les astreintes et de nombreux temps de déplacement du temps de travail effectif. Pour y parvenir, elle a fait passer le contingent légal d'heures supplémentaires de 130 à 200 heures. Un

salarié devra donc, maintenant, attendre la 201<sup>ème</sup> heure de travail supplémentaire pour percevoir la majoration de 100 % qu'il percevait, auparavant dès la 131<sup>ème</sup> heure. Pire, la droite a autorisé les branches professionnelles à dépasser ce plafond : il est maintenant de 230 heures dans la poissonnerie et de 360 heures dans l'hôtellerie restauration !

Et Sarkozy veut aller encore plus loin. Il affirme que les heures supplémentaires seraient volontaires. Ce qui reviendrait à totalement bouleverser le droit du travail et à supprimer le lien de subordination entre employeur et salarié qui structure ce droit. Ce que, bien évidemment, Sarkozy n'a jamais proposé. Comme aujourd'hui, ce seront les employeurs qui continueraient à imposer les heures supplémentaires. Aucun salarié ne serait « libre de travailler plus s'il le souhaite ». Comment le pourrait-il si l'entreprise en a décidé autrement ? Bien des caissières des hyper marchés souhaiteraient, par exemple, avoir un travail à temps plein et ne plus subir le temps partiel qui leur est imposé mais elle ne peuvent pas. Faire croire que ce sont les salariés qui pourraient décider de leur temps de travail sans tenir compte de la volonté des employeurs et de la réalité du carnet de commandes d'une entreprise est une supercherie.

Pire, Sarkozy veut exonérer les heures supplémentaires de cotisations sociales et même d'impôt sur le revenu. La conséquence serait d'affaiblir encore la protection sociale et de rendre les heures supplémentaires moins chères que l'embauche. Le chômage des uns serait alors la contre partie du sur travail des autres !

### 3- Il présenterait une note salée aux salariés

De nombreux économistes se sont penchés sur ce que le programme économique de Sarkozy coûterait à l'Etat et ont, heureusement, été amenés à souligner son invraisemblance et son absence de cohérence. Mais, curieusement, personne ne semble s'intéresser à ce que coûterait la victoire de Sarkozy à 90 % des salariés, ceux qui gagent moins de 2 200 euros par mois.

Sarkozy veut soumettre au débat « sans a priori idéologique » : la TVA sociale. Chacun sait, en effet, que Sarkozy n'a pas d'a priori idéologique... La Droite, les néos-libéraux ont depuis longtemps étudié la question et veulent porter le taux de TVA de 19,6 % à 23 ou 25 %. Une hausse de 5 points de la TVA pour un ménage gagnant, 2 000 euros par mois et dépensant la presque totalité de son salaire mensuel, cela représenterait une hausse du coût de la vie de 100 euros chaque mois.

La privatisation d'EDF-GDF, souhaitée par Sarkozy, aurait, elle aussi, de graves répercussions sur le pouvoir d'achat des salariés. Dans tous les pays où le gaz et l'électricité ont été privatisés, les tarifs ont été multipliés par 2, 3 ou 4. Ce qui est logique puisque les actionnaires privés n'ont qu'une idée en tête : leurs dividendes. En France, les tarifs n'ont pas bougé en 2007 pour ne pas effrayer l'électeur. Mais si Sarkozy gagne, attention aux factures !

Si le prix du pétrole brut augmente : attention, là encore, à la facture à la pompe car la Droite a supprimé la « flottaison » de la Taxe intérieure sur les produits pétroliers qui permettaient de diminuer cette taxe en proportion de l'augmentation du prix du brut. Et Sarkozy ne propose surtout pas d'y revenir.

Avec Sarkozy, la santé coûterait de plus en plus cher aux salariés. Sarkozy et l'UMP proposent d'instaurer plusieurs franchises annuelles non remboursables. Cela signifie que chaque année, les 50 ou 100 premiers euros que vous paieriez à votre médecin, votre pharmacien, aux laboratoires pour leur examen, ne vous seraient pas remboursés.

La diminution du nombre de médicaments remboursés (mais dont les prix augmentent), l'augmentation du tarif des

généralistes de 20 à 23 euros vont dans le même sens. Quant à la réforme de l'assurance maladie, elle est loin d'avoir produite tous ces effets les plus négatifs. Si Sarkozy l'emporte, il ne faudrait pas attendre beaucoup pour voir diminuer brutalement les soins remboursés par l'assurance obligatoire. En contre partie, les tarifs des assurances complémentaires doubleraient en quelques années. Et très rapidement, sous la pression des sociétés d'assurance, le principe de non sélection des assurés en fonction de leur état de santé serait remis en cause. Plus que jamais, mieux vaudrait être jeune et en bonne santé que pauvre et malade !

## 4- Il interdirait l'exercice du droit de grève et réécrirait le droit du travail

C'est la séance de clôture de l'université du MEDEF, le 31 août 2006, que Nicolas Sarkozy avait choisi pour déclarer la guerre au droit de grève : « Lorsqu'il y a un conflit et une grève, dans une entreprise, une université ou une administration, la loi doit prévoir que, dans les huit jours, soit organisé un vote à bulletins secrets pour en finir avec la dictature de certaines minorités ». Comment s'étonner que Sarkozy ait été reçu par une « standing ovation » des patrons rassemblés à cette université d'été ?

Le 29 janvier, son porte-parole Xavier Bertrand mettait un bémol à l'affirmation de Sarkozy et affirmait que la nouvelle réglementation du droit de grève prônée par le candidat de l'UMP ne s'appliquerait que « dans les entreprises en charge d'un service public, dans les universités et les administrations ».

Mais, le 1er février 2007, son autre parole, Rachida Dati, remettait les choses au point « le vote à bulletin secret commencerait par le service public et pourrait être élargi au privé d'une manière générale ». Il n'y a donc aucune illusion à se faire : c'est bien le droit de grève, dans le privé comme dans le public, que Sarkozy veut remettre en cause.

Aujourd'hui, le droit de grève est un droit individuel reconnu par la Constitution. C'est un droit individuel qui s'exerce collectivement : une grève minoritaire est donc tout à fait licite.

Les seules formalités légales qui encadrent l'exercice de ce droit concernent la fonction publique, où depuis 1963, la grève est assortie d'un préavis et doit être déclarée par les syndicats.

Si Sarkozy voulait vraiment faire progresser, comme il le proclame, la démocratie dans l'entreprise, il devrait proposer qu'un accord d'entreprises ou de branches ne soit valable qu'après avoir reçu la signature du ou des syndicats représentant la majorité des salariés dans l'entreprise ou la branche. Aujourd'hui, en effet, il suffit que trois syndicats « représentatifs » sur cinq soit d'accord pour que l'accord soit valable, même si ces trois syndicats ne représentent que 10 % des suffrages des salariés aux élections professionnelles.

Mais l'objectif poursuivi par Sarkozy n'a, bien sûr, rien à voir avec la volonté d'une quelconque démocratie sociale dans l'entreprise. Son objectif est de vider le droit de grève de son contenu et donc, dans les faits, d'empêcher l'exercice de ce droit.

Ce n'est pas un hasard si ses propositions ont pour modèle les mesures prises par Margaret Thatcher avec le Trade Union Act de 1984 et les Employment Acts de 1988, 1990 et 1993. Depuis que ces mesures ont été mises en oeuvre, les salariés britanniques doivent voter majoritairement la grève à bulletin secret, informer leur employeur de la date de leur action et en préciser les motifs. La validité de leur vote est limitée à quatre semaines, sauf accord contraire avec l'employeur. Ce dernier peut demander à la justice de s'opposer à la grève. Si celle-ci est déclarée

illégale, l'employeur peut licencier les responsables. Les raisons d'une grève sont nécessairement liées aux conditions de travail ou aux possibles conflits dans l'entreprise concernée. Les grèves de solidarité avec des salariés d'une autre entreprise et celles qui résultent d'un mot d'ordre général (comme la défense des retraites) sont interdites. En août 2005, une grève de solidarité à British Airways a entraîné le licenciement immédiat de 670 grévistes du groupe de restauration aérienne Gate Gourmet.

Avec une telle législation, les grèves sont devenues fort rares au Royaume Uni et surviennent lorsque tout est perdu, comme à l'usine General Motors près de Liverpool, juste avant la suppression de 900 emplois. C'est bien évidemment cet objectif que poursuit Sarkozy. La mise en application de ses propositions permettrait de continuer à faire figurer le droit de grève dans la vitrine de la Constitution mais le viderait de son contenu et interdirait pratiquement de l'exercer.

Sarkozy a annoncé qu'il réunirait le parlement et lui ferait voter toute une série de loi dès juillet 2007 : nul doute que la loi qui interdirait l'exercice du droit de grève y figurerait en bonne place.

Sarkozy sait pertinemment qu'il ne pourra imposer son programme (celui du MEDEF) au salariat qu'en l'empêchant de se défendre. La volonté du candidat de l'UMP d'interdire l'exercice du droit de grève est donc aussi un aveu : celui du caractère extrêmement violent de l'offensive qu'il prépare contre le salariat. Aucun salarié conscient de ses intérêts ne devrait lui apporter sa voix.

Le 7 mars dernier, le Conseil des ministres a osé promulguer un nouveau « Code du travail ».

Ils l'ont fait par coup de force, sans débat, contre l'avis unanime de tous les syndicats. Dernier coup en traître de Villepin-Larcher-Sarkozy.

Ce nouveau code est un recul sur 120 ans d'histoire sociale. Il contient potentiellement toutes les régressions annoncées par Sarkozy : 3851 articles modifiés, un redécoupage en 8 livres, 38 chapitre, un reclassement de lois en décrets, de décrets en arrêtés, la destruction de dizaine d'années de jurisprudence, la remise en cause du droit de grève, de l'inspection du travail, de la durée du travail, des contrats...

La seule « précaution » qu'ils ont prise c'est faire en sorte que ce nouveau code du travail ne soit pas « appliqué » avant septembre prochain... si Sarkozy gagne.

Il y a eu, en dépit de nos appels répétés, un silence, un étouffement médiatique total sur cet événement sans précédent historique, un coup de force inique, antidémocratique, anti négociation sociale, imposé juste avant une élection décisive. A aucun prix ils ne veulent que cela s'impose dans le débat de la campagne présidentielle, et pourtant c'est mille fois plus important que nombre de thèmes dérisoires qui y figurent.

## 5- Il enracinerait encore plus le chômage de masse

En 5 ans, entre septembre 1997 et avril 2002, la gauche avait réussi à faire reculer le chômage de masse. Grâce aux 35 heures et aux emplois-jeunes, grâce aussi à d'importantes augmentations du Smic : 1,8 millions d'emplois supplémentaires avaient été créés en 5 ans. Et malgré une importante augmentation de la population active, un million de chômeurs avaient retrouvé un emploi. Au contraire, la droite n'a pas fait reculer le chômage. Le taux de chômage était de 8,9 % en mars 2002, il s'élève aujourd'hui, selon les derniers chiffres officiels (Eurostat) à 8,8 % !

Pourtant, les radiations de chômeurs se sont multipliées. Pourtant, nombre de chômeurs se sont, curieusement, trouvés comptabilisés dans d'autres catégories que la catégorie 1 de l'Insee : celle qui permet d'afficher le nombre « officiel » de chômeurs.

Pourtant, la démographie est venue au secours de l'emploi. Les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite et de nouvelles générations, moins nombreuses arrivent sur le marché de l'emploi. Alors qu'il fallait créer près de 250 000 emplois pour faire reculer le chômage en 2001, il suffisait d'en créer 50 000 en 2006 !

Mais les gouvernements de droite auxquels a participé Sarkozy ont tout fait pour que le chômage ne recule que dans les statistiques.

Ils ont supprimé les emplois-jeunes. Ils ont supprimé les freins que la loi de modernisation sociale opposait aux licenciements les plus sauvages. Ils ont même diminué de moitié le plafond légal des indemnités des salariés licenciés en cas de liquidation de l'entreprise où ils travaillent. Les « patrons-voyous » ne se sont d'ailleurs pas trompés sur la volonté gouvernementale : ils s'en sont donnés à cœur joie. Les délocalisations et les plans de licenciements se sont multipliés.

Les gouvernements de droite au pouvoir depuis 2002 ont refusé de remplacer une partie des fonctionnaires qui partaient en retraite. Ils ont cultivé les moyens de contourner les 35 heures. Ils ont considérablement freiné l'augmentation du Smic pour 80 % des salariés payés au salaire minimum. Ils ont étouffé la croissance.

Et Sarkozy veut aller encore plus loin dans cette voie. Il pousse les hauts cris devant l'augmentation du Smic proposée par Ségolène Royal. Il affirme qu'il ne revalorisera pas la Smic ! Il veut rendre, pour les employeurs, les heures supplémentaires moins chères que l'embauche ce qui ne pourra que freiner l'embauche. A l'inverse du Parti Socialiste qui veut généraliser les 35 heures à tous les salariés, il veut que les salariés travaillent plus et gagnent moins.

Il ne veut remplacer qu'un fonctionnaire sur deux qui partiraient à la retraite. Il veut que la retraite puisse se cumuler avec le salaire et reconnaît, du même coup, qu'avec la loi Fillon, les retraites ne permettront plus de vivre. Mais en permettant ce cumul, c'est des centaines de milliers de jeunes auxquels il barrerait l'accès à l'emploi. Il veut obliger un chômeur à accepter n'importe quel emploi, même s'il ne correspond pas à ses qualifications ou au salaire qu'il percevait précédemment. Après deux refus, un chômeur n'aurait plus le choix. Il devrait accepter ou perdre ses allocations. C'est une véritable machine à déqualifier l'emploi que Sarkozy veut mettre en place. On comprend que le patronat ovationne Sarkozy.

Le modèle de Sarkozy c'est le Royaume Uni. Il le revendique d'ailleurs ouvertement. On le comprend car ce pays réalise le rêve de tous les néos-libéraux : le chômage n'y recule que dans les statistiques mais continue à peser de tout son poids sur les salaires et les conditions de travail. En effet, c'est 1 800 000 « invalides du travail » qui ne sont pas comptabilisés en tant que chômeurs et qui permettent au Royaume Uni d'annoncer un taux de chômage autour de 5 %. Ces invalides du travail ont été multipliés par quatre entre 1981 et 2006 : de 600 000 à 2 400 000 ! En réalité, le taux de chômage réel est aussi élevé qu'en France mais le nombre de pauvres y est deux fois plus élevé.

## 6- Il généraliserait la précarité

Le 21 janvier 2007, Sarkozy déclarait lors d'une rencontre avec des patrons de PME qu'il entendait s'inspirer du contrat nouvelle embauche, le « CNE » pour créer « un contrat de travail unique. « Le CNE c'est un progrès, il ne

faut pas y toucher » ajoutait-il lors de cette même rencontre organisée par la CG-PME dans un théâtre parisien.

Aujourd'hui, Sarkozy semble moins sûr de son fait et met un peu d'eau dans son vin. Il sait quand même que la très grande majorité des électeurs sont salariés et que leur promettre la précarité à vie n'est peut-être pas la meilleure façon de recueillir leurs suffrages. Mais qui peut avoir la moindre illusion et ne pas comprendre que, s'il l'emportait le 6 mai prochain, les seuls engagements qu'il aurait à coeur de tenir seraient ceux qu'il aurait pris auprès du patronat ?

Quel progrès peut bien représenter le Cne qui permet de licencier, sans motif, un salarié pendant deux ans ? La droite affirme que 700 000 emplois ont été créés grâce au CNE. C'est faux, ces 700 000 soi-disant créations d'emplois ne sont qu'un « effet d'aubaine » : les salariés embauchés en CNE auraient de toute façon été embauchés sous une autre forme : CDI ou CDD.

Ce que propose Sarkozy c'est purement et simplement la mort du droit du licenciement : la possibilité pour un employeur de rompre unilatéralement le contrat de travail sans motif :

Pas seulement pour les jeunes de moins de 26 ans comme voulait l'imposer le CPE. Pas seulement pour les 5 millions de salariés des entreprises de moins de 20 salariés comme le CNE. Pas seulement pendant une période de deux ans comme le CNE et le CPE mais tout au long de la vie professionnelle, un employeur pourra vous licencier sans motif.

Etre licencié sans motif, c'est ne plus pouvoir défendre ses droits, c'est ne plus pouvoir se syndiquer ouvertement, c'est ne plus pouvoir revendiquer le paiement de ses heures supplémentaires, c'est ne plus pouvoir « broncher » sous peine de perdre son emploi.

Etre licencié sans motif, c'est ne plus pouvoir correctement se défendre aux prud'hommes contre un licenciement sans cause réelle et sérieuse, abusif ou boursier.

Etre licencié sans motif, c'est un retour en arrière de 120 ans, dans le droit, la dignité élémentaire des salariés, c'est le retour à Germinal, à Zola.

Pas un salarié de ce pays n'a intérêt à ce que Sarkozy l'emporte. Des millions de salariés, de jeunes ont défilé de février à avril 2006 pour imposer à Sarkozy, Chirac, de Villepin de retirer le CPE : Sarkozy, ce n'est pas la « rupture », c'est, encore une fois, la continuité en pire. Sa « France d'après » c'est « la France d'avant », celle du 19ème siècle : celle où le salarié était soumis pieds et poings liés au bon vouloir de son employeur. C'est la reprise intégrale des souhaits du Medef : « La vie, l'amour même sont précaires, pourquoi la travail ne le serait-il pas ? ».

## **7- Il imposerait des retraites toujours plus basses, toujours plus tardives**

La loi Fillon contre les retraites a nivelé les retraites par répartition vers le bas en alignant les salariés de la fonction publique sur les 40 ans de cotisations que la réforme Balladur avait déjà imposée en 1993 aux salariés du privé.

Cette loi, votée par Sarkozy et tout l'UMP, prétendait ne pas s'attaquer aux montants des retraites. C'est, là encore, une supercherie. Le patronat continue à licencier à tour de bras les salariés de plus de 50 ans. Le gouvernement de Villepin leur a facilité la tâche en supprimant la contribution Delalande qui obligeait une entreprise à verser un mois à un an de salaire à l'Assedic en cas de licenciement d'un salarié de plus de 50 ans. La durée moyenne d'une carrière est aujourd'hui de 37 années dans le privé et deux salariés du privé sur trois qui arrivent à l'âge de la retraite ne sont

plus au travail : ils sont au chômage, en maladie ou en invalidité. Que deviendra cette proportion si le nombre d'annuités de cotisation passait à 42 comme le prévoit la loi Fillon ? Au mépris de cette réalité, Sarkozy n'hésite pas à proclamer que les salariés pourront « choisir l'âge de leur retraite » !

L'allongement de la durée de cotisation signifie en réalité une diminution considérable du niveau des retraites dans le secteur privé et certainement aussi dans le secteur public. Tout cela pour ne pas augmenter les cotisations patronales et permettre aux profits de confisquer une part toujours plus importante de la richesse créée chaque année.

Sarkozy ne remet pas en cause la loi Fillon. Au contraire, il veut l'étendre aux régimes spéciaux de retraites. Ce ne serait pourtant en aucune façon une solution au problème des retraites par répartition puisque, dans 20 ans, les retraités de ces régimes ne représenteront plus que 1,62 % du nombre total des retraités. Mais s'attaquer aux régimes spéciaux de retraite est la condition indispensable pour allonger encore le nombre de trimestres permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein dans le privé ou la fonction publique. Comment, en effet, faire cotiser 42 années les salariés du public et du privé alors que ceux des régimes spéciaux en seraient toujours à 37,5 annuités ?

En s'attaquant aux retraites des régimes spéciaux, Sarkozy s'attaquerait à tous les salariés. Il pourrait alors mettre en oeuvre l'article 5 de la loi Fillon qui permet d'imposer par simple décret un allongement supérieur à un trimestre par an de la durée de cotisation. Les 45 annuités prônées par le MEDEF se rapprocheraient à grands pas.

## 8- Il sonnerait l'assaut des assurances complémentaires contre l'assurance-maladie obligatoire

Lors de son voyage aux Etats-Unis en 2004, M. Sarkozy déclarait, au cours d'un banquet : « Ici aux USA on a la culture de la réussite, en France quand on subit un échec on perçoit une allocation ». Le sort réservé aux intermittents du spectacle comme, les reculs des droits des chômeurs en 2002 et 2005, la réduction de l'aide médicale d'Etat qui laisse sans soins des milliers de sans-papiers, la volonté de transformer le RMI en RMA, indiquent concrètement que la société américaine est (avec le Royaume Uni) le modèle de Sarkozy.

Les Etats-Unis comptent 45 millions de personnes sans aucune couverture sociale et c'est ce modèle là que Sarkozy encensait au moment où Douste-Blazy préparait sa loi, véritable machine infernale contre l'assurance-maladie obligatoire.

Les causes réelles du déficit n'ont pas été prises en compte par cette loi : le coût des médicaments, les accidents du travail et les maladies professionnelles mises à la charge du régime général de l'assurance-maladie, l'augmentation des tarifs des médecins libéraux, la stagnation des cotisations sociales patronales depuis 20 ans.

L'hôpital public a été la cible de toutes les attaques : le Plan hôpital 2007 programme la mainmise des cliniques privées sur le secteur hospitalier et la mise à l'écart de dizaines de milliers de malades « non rentables ».

Mais en même temps, la loi a mis en place un homme fort de l'assurance-maladie, le directeur de l'Uncam, nommé par le Conseil des ministres, qui définit « le périmètre des soins » à rembourser.

Aujourd'hui, alors que Douste-Blazy assurait que sa loi assurerait l'équilibre de l'assurance-maladie en 2007, le déficit de l'assurance-maladie s'élève à 5,9 milliards d'euros. La « responsabilisation » des malades a fait long feu.



Comme si, en effet, l'augmentation du forfait hospitalier (16 euros aujourd'hui) rendait moins nécessaire l'hospitalisation ; comme si le forfait de 18 euros sur les actes de plus de 90 euros pouvait « responsabiliser » un patient qui n'a pas son mot à dire sur le choix de ces actes.

L'actuel ministre de la Santé, Xavier Bertrand se félicite de ces 5,9 milliards de déficit. Mais dès que les élections seront passées, si par malheur Sarkozy et la Droite l'emportaient, ces 5,9 milliards d'euros de déficit redeviendrait rapidement un « déficit abyssal ». Le directeur de l'Uncam prendra alors prétexte de ce déficit pour réduire de nouveau le « périmètre des soins remboursés », faisant ainsi les beaux jours des assurances complémentaires. Confrontées à la concurrence des sociétés d'assurance les mutuelles ne pourraient pas faire autrement que relever leurs tarifs et finiraient par sélectionner leurs adhérents en fonction de leur état de santé.

Après avoir mis en place cette machine infernale, avec le gouvernement Raffarin où il occupait toute sa place, avec les parlementaires de l'UMP qu'il préside, Sarkozy veut aller encore plus loin. Il propose l'instauration de quatre franchises annuelles (soins, médicaments, examens de laboratoires, hospitalisation) d'un montant de 50 à 100 euros par assuré social. Or, 27 % des assurés sociaux ne dépensent pas 100 euros par an pour se soigner : ils paieraient donc des cotisations santé mais n'auraient droit à aucun remboursement en contre partie. Ce serait, bien évidemment, pour Sarkozy, la meilleure façon de remettre en question l'assurance maladie obligatoire.

Non content de faire passer à 23 euros le tarif d'une consultation chez un généraliste, Sarkozy veut « créer un espace de liberté tarifaire pour les médecins libéraux » et faire ainsi, exploser les tarifs des assurances complémentaires.

Pour une grande partie des assurés sociaux, le dilemme serait terrible : soit ils ne pourraient plus se soigner, soit ils devraient accepter la hausse inéluctable des tarifs de leur assurance complémentaire et rogner d'autant leurs autres dépenses.

## **9- Il multiplierait les « sans papiers » pour permettre aux employeurs de délocaliser sur place**

Sarkozy a fait voter deux lois sur l'immigration : en novembre 2003 et en juillet 2006 (Réforme du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile).

Ces deux lois ont considérablement aggravé les conditions de vie des immigrés. La durée de présence sur le territoire français (10 ans auparavant) donnant droit au séjour régulier est supprimée. Le regroupement familial est soumis à des conditions de salaire et de logement. La « validité » du mariage est contrôlée « au regard de leur intensité, de leur ancienneté... ». Les expulsions, les rétentions administratives ont été systématisées. Aux rafles (arrestations massives), s'ajoutent les arrestations à domicile, en préfecture (au moyen de convocations pièges), aux abords des Restos du coeur et jusque devant les écoles. Pour atteindre les 25 000 expulsions annuelles décidées par Sarkozy.

L'immigration « choisie » que prône Sarkozy consiste à réduire toujours plus l'immigration fondée sur les droits de l'homme (droit d'asile, regroupement familial...) et à la remplacer par une immigration « économique ». Cette conception entraîne l'accentuation des dispositifs répressifs. Elle entraîne la création de nouveaux titres de séjour dans le plus connu est la carte de séjour « compétences et talents ». L'idée est d'attirer en France des personnes diplômées sans se soucier de l'impact de leur départ sur les économies du Sud. Elle n'est, en réalité, qu'un effet d'annonce : ce dont a besoin, avant tout, le patronat français, c'est d'une main d'oeuvre non qualifiée dans de nombreux secteurs.

Sarkozy veut aller encore plus loin dans la répression et la stigmatisation des immigrés.

Il annonce qu'il ferait voter dès juillet 2007 une loi qui durcirait les conditions du regroupement familial, en obligeant, notamment, les étrangers à connaître la langue française avant leur entrée sur le territoire.

Il annonce, également, qu'il créerait un « ministère de l'immigration et de l'identité nationale ». Pourtant, Sarkozy a été incapable de donner une réponse un tant soit peu consistante à la question : « Qu'est ce que l'identité nationale ? ». Il a commencé par affirmer « Etre Français, c'est parler et écrire le français » Cette formule n'a guère de poids : il existe de nombreux non-Français, hors de France qui parlent et écrivent sa langue ; par contre, un certain nombre de Français sont analphabètes... Sarkozy a cité ensuite, les « valeurs non négociables de l'identité française » : « La laïcité, l'égalité homme-femme, la République et la démocratie ». Mais ces valeurs ne sont pas l'apanage de l'identité française. Elles sont revendiquées par bien d'autres pays. En France même elles appartiennent non à l'identité française mais au pacte républicain auquel sont soumis les citoyens et les résidents du pays.

L'identité nationale, heureusement, échappe aux lois. Elle n'est pas immuable : l'identité française de 2007 n'a rien à voir avec celle de 1907 ou de 1807 ! Cette identité se fait et se défait quotidiennement par l'action des millions d'individus qui habitent la France, qu'ils soient d'ailleurs Français ou non...

La politique de Sarkozy vise, en réalité, deux objectifs.

Attirer les électeurs de Le Pen : en faisant mine de protéger une identité nationale qu'il est incapable de définir.

Et surtout, consolider un marché du travail parallèle qui pèse sur l'ensemble du marché du travail. Cette consolidation s'inscrit dans la mise en concurrence des travailleurs à l'échelle internationale. A la différence près que l'existence de centaines de milliers de travailleurs immigrés privés de titres de séjour permet de délocaliser sur place grâce à l'exploitation de salariés dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits sociaux : salaire, liberté d'expression, possibilité de se syndiquer, de faire grève, de saisir les prud'hommes... Dans de nombreux secteurs (BTP, ce qui reste de la confection, agriculture, restauration, hôtellerie, services à la personne...) ces travailleurs sans papiers pèsent sur les conditions de salaire et de travail de l'ensemble des salariés de ces secteurs, pour le plus grand profit des employeurs. En augmentant toujours plus le nombre de sans-papiers, en augmentant sans cesse la pression sur ces sans-papiers, c'est ce marché du travail parallèle si utile aux employeurs, que Sarkozy veut encore renforcer.

## 10- Il veut instaurer des impôts encore plus injustes

Sarkozy est contre l'impôt. C'est, en tous les cas, l'image qu'il veut donner. Quand on y regarde d'un peu plus près, il n'est pas difficile de constater qu'il n'est pas contre l'impôt en général, mais contre certains impôts.

Il n'a rien contre la TVA, la TIP, la taxe d'habitation Il n'a rien contre la TVA. Au contraire, il propose d'étudier « sans a priori idéologique » le principe d'une TVA sociale qui se substituerait aux cotisations sociales patronales. La TVA est pourtant l'impôt le plus injuste qui soit puisqu'il frappe d'un même taux d'imposition tout consommateur, qu'il soit pauvre ou riche.

Il n'a rien contre la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIP). La gauche l'avait rendue « flottante » pour qu'elle diminue lorsque les prix du pétrole augmentent. Le gouvernement Raffarin, auquel participait activement Nicolas Sarkozy a supprimé cette possibilité.

Il n'a rien contre la taxe d'habitation dont la base est archaïque et qui ne tient aucun compte des revenus des contribuables.

Par contre, Sarkozy est un adversaire résolu de l'Impôt sur le Revenu, de l'Impôt de solidarité sur la fortune ou de l'Impôt sur les Sociétés.

Il veut, comme tous les néo-libéraux, ramener l'Impôt sur le Revenu qui est le seul impôt progressif important à un impôt à taux unique, la « flat tax », chère à Bush, Thatcher ou Berlusconi.

Il n'ose pas s'attaquer frontalement à l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) : il propose donc d'accroître la protection accordée par le « bouclier fiscal » aux contribuables frappés par l'ISF.

Sarkozy défend les intérêts d'une poignée de gens très riches. Bien sûr, il ne le crie pas sur les toits. Ainsi, 50 % des ménages n'auront pas bénéficié de la baisse de l'impôt sur le revenu puisqu'ils ne paient pas cet impôt. Quant aux 50 % restants, le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont pas été traités sur un pied d'égalité : 10 % des contribuables ont bénéficié de 69 % de la baisse de 5 % en 2002 ; 4,5 % des contribuables ont bénéficié de 56 % de la baisse de 1 % en 2003 ; 2,9 % des contribuables ont bénéficié de 45 % de la baisse de 3 % en 2004...

La Droite saupoudre pour atteindre son objectif : elle fait en sorte que cette poignée de riches ne soit pas la seule à bénéficier des baisses d'impôt (sur le revenu, les successions...) mais qu'une frange plus large y trouve un avantage et que tout le monde s'imagine y gagner quelque chose. Mais les seuls qui soient réellement bénéficiaires des mesures que propose Sarkozy sont quelques milliers de familles, les plus riches.

Sarkozy veut supprimer les droits de successions pour, affirme-t-il, préserver « le patrimoine que vous avez constitué par votre travail ». La réalité n'a rien à voir avec cette fable : 90 % des conjoints et 80 % des enfants qui héritent sont aujourd'hui exemptés de droits de successions. L'affirmation de Sarkozy est une véritable insulte pour tous ceux (80 %) dont le patrimoine n'est pas assez important pour être soumis à des droits de succession. Selon Sarkozy : s'ils n'ont pas de patrimoine, c'est donc qu'ils n'ont pas travaillé ! Le but du dirigeant de l'Ump est bien différent de celui qu'il avoue : il s'agit, encore et toujours, de protéger une poignée de privilégiés. Une frange plus large pourra bien sûr profiter de cette exemption : il faut bien que Sarkozy camoufle la réalité de son objectif. Mais les droits dont ils seraient exemptés n'auraient rien à voir avec les sommes qu'auraient dû payer ceux que Sarkozy veut protéger : Neuilly, les dynasties, les enfants de ceux qui ont constitué leur patrimoine en exploitant le travail des autres.

Quand on écoute Sarkozy, on a l'impression que les impôts ne sont là que pour ponctionner les citoyens et entraver l'économie. Sarkozy essaie ainsi de faire oublier les deux principales fonctions de l'impôt : corriger les inégalités et financer les politiques publiques.

Non seulement Sarkozy ne veut pas corriger les inégalités sociales mais il veut les accroître en supprimant pas à pas la progressivité de l'impôt sur le revenu, en supprimant les droits de successions et en augmentant la TVA.

Quant aux politiques publiques, elles se réduisent à des coûts dans les discours de Sarkozy. Pourtant, quelles familles pourraient financer sur leurs revenus ou leurs patrimoines une année de scolarité à l'école élémentaire alors que ce coût s'élève en 2006 à 4 350 euros par an et par élève ? Quelles familles pourraient financer une année de scolarité au collège à 7 150 euros ? Les seules familles qui y gagneraient seraient les plus fortunées. Pour toutes les autres, ce serait une catastrophe.

## 11- Il veut en finir avec les services publics, déconsidérer et affaiblir la fonction publique

En 2004, le ministre des Finances d'alors, Nicolas Sarkozy, l'avait juré à la tribune de l'Assemblée Nationale : jamais la part de l'Etat ne descendrait en dessous de 70 % du capital d'EDF ou de GDF ! Il n'aura pas fallu deux ans pour apprécier à sa juste valeur la parole de Sarkozy. La majorité de droite dont il dirige le principal parti, l'UMP, a voté une nouvelle loi permettant la fusion du groupe privé Suez et de GDF. Cette fusion, si elle arrivait à son terme, signifierait la privatisation de GDF puisque l'Etat ne détiendrait plus que 34,6 % du capital de la société fusionnée.

Les gouvernements Raffarin et de Villepin (auxquels participait activement Nicolas Sarkozy) n'ont pas limité leurs attaques contre les services publics à GDF et EDF. Le fret et le transport voyageurs « grandes lignes » (essentiellement les TGV) sont maintenant considérés comme relevant du secteur commercial concurrentiel. Dans le même temps plus de 70 trains corail par semaine ont été supprimés. Les autoroutes ont été privatisées.

France-Télécoms a été totalement privatisé. Les fermetures de bureau de poste se sont multipliées et l'augmentation du périmètre de la tournée des facteurs ne permet plus d'assurer une distribution normale du courrier.

Sarkozy veut aller encore plus loin et propose de diminuer encore la part de l'Etat dans le capital d'EDF comme de GDF. Mais la décision de transformer les statuts d'EDF et de GDF en ceux de sociétés anonymes a été suspendu par le Conseil d'Etat qui a renvoyé la décision au gouvernement issue des élections de mai et juin 2007. La privatisation de GDF (et à terme d'EDF) est donc entièrement entre les mains des électeurs d'avril, mai et juin prochain !

Sarkozy utilise une bonne partie de ses interventions publiques à stigmatiser les fonctionnaires. Il trouve ces fonctionnaires tellement peu utiles qu'il annonce qu'il ne remplacera qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Il ne précise bien sûr pas quels seront les postes de fonctionnaires qu'il supprimera : les pompiers, les infirmières, les policiers, les magistrats, les enseignants ? Il serait pourtant urgent qu'il le fasse car le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux lors de son départ en retraite correspond à la suppression de 150 000 emplois sur 5 ans dont, au moins, 80 à 90 000 enseignants !

En attendant, les conditions de vie et d'emploi des fonctionnaires n'ont cessé de se détériorer depuis cinq ans. Dans les collectivités locales, 80 % des personnels sont payés au Smic. Les retraites des fonctionnaires ont été alignées par le bas sur celles du secteur privé. Leur pouvoir d'achat a été bloqué.

Après avoir creusé le déficit public en diminuant les impôts (particulièrement ceux des plus fortunés) Sarkozy veut réduire ce déficit en diminuant le nombre de fonctionnaires et les dépenses sociales, quel qu'en soit le coût pour l'égalité des droits des citoyens de notre pays et pour sa cohésion sociale. La encore, la « rupture » que Sarkozy prétend incarner, c'est la continuité de Chirac, Raffarin et de Villepin, en pire !

## 13- Il veut que l'Etat pénal remplace l'Etat social

En 2002, aidée par une campagne inouïe des principaux médias, la Droite s'était faite élire sur le thème de la « sécurité ». Cinq ans après, son bilan est consternant et Sarkozy, Ministre de l'intérieur pendant plus de quatre ans est le premier responsable de cet échec sur toute la ligne.

A Marseille, lors d'une manifestation appelée par l'UNSA-Police, des policiers qui manifestaient dénonçaient « la

## 15 raisons de battre Sarkozy

---

pression du chiffre » imposée par leur administration : « Quand on est flic, mieux vaut faire une bonne affaire que trois ridicules. Mais pour l'administration, mieux vaut interpellier trois jeunes qui ont de la résine de cannabis dans la poche que le grossiste ». Pour Sarkozy, l'important, en effet, est de faire du chiffre et de proclamer que la délinquance a baissé. Mais quelle peut bien être la valeur de chiffres qui ne font que refléter l'activité administrative des services de police mesurée par ces mêmes services ? En 2005, alors que les statistiques administratives annonçaient 3,7 millions de faits de délinquance, une enquête de l'Observatoire nationale de la délinquance et de l'INSEE estimait ces mêmes faits à 12 millions...

Sarkozy est en échec patent, gare du Nord comme dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris et demain ailleurs, car sa politique de provocation, sa volonté de nettoyer la « racaille » au « karcher » peut mettre la France en situation de guerre sociale permanente, pour un contrôle « d'identité nationale » brutal ou une arrestation d'un « sans-papiers » à la sortie d'une école... Sarkozy a créé un climat de tension, de défi contre les jeunes, contre les pauvres, contre les immigrés dont on voit malheureusement les résultats.

Ses faibles contre-attaques contre « les laxistes socialistes qui défendraient ceux qui ne paient pas de billets de métro » n'expliquent rien : quel est ce pays où un tel contrôle peut déclencher des mini-émeutes comme à la Gare du Nord en plein coeur de Paris le 27 mars ?

Quel est ce pays où l'on arrête un grand-père qui vient chercher ses enfants à l'école en mettant la directrice en garde à vue parce qu'elle protège les dits enfants ?

C'est un pays où la fracture sociale est brutale, énorme, c'est un pays où rien n'a été résolu depuis les « émeutes sociales » (comme les avait finalement qualifiées de Villepin sur Cnn) de novembre 2005.

C'est un pays archi riche des 100 milliards de bénéfices gagnés par les entreprises cotées au Cac 40 et de 7 millions de travailleurs pauvres !

C'est un pays où l'insécurité sociale, le chômage de masse font le lit de l' « insécurité ». Il n'est pas question d'admettre la violence au sein de la population et de ne pas rétablir une échelle de sanctions en rapport avec le crime ou le délit commis. Mais poser la question c'est en même temps y répondre : la meilleure méthode pour faire reculer la délinquance n'est-elle pas de permettre à chacun d'avoir un travail et un salaire qui permettent de vivre correctement ?

C'est un pays où les services publics ont déserté les quartiers populaires, où l'Ecole n'a plus les moyens d'assurer sa mission d'intégration et de transmission des savoirs.

C'est un pays où la police de proximité a été supprimée, un pays où le Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, n'osait plus se rendre en banlieue ! Un pays où, comme le souligne Ségolène Royal existent « des zones de non droit où les policiers ont peur d'aller... Des zones de non droit où des jeunes qui n'ont rien à se reprocher ont peur des policiers et des contrôles d'identité ».

C'est un pays où la Droite au pouvoir pendant cinq ans a aggravé la fracture sociale contre laquelle elle prétendait lutter.

Et Sarkozy annonce qu'il va aller encore plus loin dans le même sens : renforcer le cercle vicieux de la violence en répondant à toute violence par encore plus de violence, diminuer encore plus les services publics, réduire le code du travail, casser les 35 h, faire travailler plus en gagnant moins, réduire le droit de grève, le droit syndical et les

prud'hommes, réduire les impôts justes et augmenter les impôts injustes... En un mot, remplacer l'Etat social par l'Etat pénal.

### **13- Il veut une République présidentielle, corporatiste et communautariste**

Ségolène Royal propose le non-cumul des mandats pour les parlementaires. Elle propose également d'introduire une part de proportionnelle pour l'élection des députés et la modification du mode de scrutin pour l'élection des sénateurs.

Elle propose de renforcer les pouvoirs du Parlement en supprimant le vote bloqué et le recours à l'article 49-3 de la Constitution.

Elle propose l'intégration à la Constitution d'une charte de la laïcité et la défense de la loi de 1905 de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Elle propose, également, le droit de vote aux élections locales pour les étrangers séjournant régulièrement en France depuis 5 ans.

Elle propose, enfin, de faire adopter tous ces changements par un référendum dans les six mois qui suivraient son élection.

Sarkozy s'oppose à toutes ces réformes.

Il vaut, au contraire, renforcer le rôle du président de la République auquel seraient rattachés « les outils nécessaires à la réforme de l'Etat ».

Symétriquement, le rôle du Premier ministre serait amoindri, il ne dirigerait plus « l'action du gouvernement » (article 21 de la Constitution) mais « l'action de 15 ministres ».

L'article 49-3 serait maintenu ainsi que le vote bloqué. Le cumul des mandats continuerait. Quant à l'introduction d'une dose de proportionnelle, tout dépendra, nous avons pu le constater avant le 1er tour de l'élection présidentielle, de l'état des tractations de l'UMP avec le Front National.

Le rapport Machelon, commandité par Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur propose de modifier l'article 2 de la loi de 1905 « La République ne reconnaît, ne subventionne aucun culte » et de réinstaller le religieux dans l'espace public. Ce dont Sarkozy ne s'est pas privé lui-même, en insistant sur sa foi chrétienne.

La République qu'il propose ne sera pas seulement celle des pouvoirs renforcés du président mais une République corporatiste et communautariste.

Une République corporatiste puisque le Parlement serait dessaisi du pouvoir de voter seul les lois sociales. Aucune loi sociale, en effet, ne pourrait plus être votée si elle n'avait pas fait l'objet d'un accord préalable entre le patronat et les syndicats de salariés. Cela reviendrait à donner un droit de veto au MEDEF sur toutes les lois sociales. Avec un

tel veto donné au patronat, jamais les 40 heures, les congés payés, les 35 heures, la Sécurité sociale et les centaines de lois qui ont changé la condition salariale n'auraient pu voir le jour.

Une république communautariste puisque Sarkozy, après avoir installé un Conseil Français du Culte Musulman, veut généraliser la « discrimination positive » qui l'avait amené à nommer un Préfet parce qu'il était « musulman ».

## 14- Il veut une Union européenne toujours plus libérale

Nicolas Sarkozy a décidé de ne tenir aucun compte du vote du 29 mai 2005 et du rejet massif de l'Europe libérale par les électeurs de notre pays.

Que le « non » l'est emporté à une large majorité ne lui fait ni chaud ni froid. Il a d'ailleurs décidé de considérer ce vote comme nul et non advenu. Il a d'ores et déjà annoncé qu'il se refusait à organiser un nouveau référendum sur le traité européen. Il a décidé de se passer du peuple dont la fiabilité est de moins en moins sûre : il fera entériner, s'il l'emporte le 6 mai prochain, un nouveau traité européen par le Parlement.

En plein débat sur le projet de Constitution européenne, Chirac, Sarkozy, l'UMP avaient clamé dans tous les médias que le projet de « directive Bolkestein » n'existait plus. C'était faux : 80 % du contenu de cette directive qui est devenue la directive McCreevy a été adoptée le 15 novembre dernier par le Parlement européen. Tous les parlementaires de l'UMP, le parti que préside Sarkozy ont voté pour. Tous les parlementaires du PS, du PCF, des Verts ont voté contre.

Sarkozy affirme que la fiscalité des entreprises françaises est plus élevée que celles des principaux pays européens. C'est faux.

Selon lui, le taux français de l'impôt sur les sociétés (IS) qui est de 33,3 % est supérieur de 9 points à la moyenne européenne qui serait de 24 %. Mais ce taux n'a aucune signification si on ne sait pas à quelle assiette, à quelle base d'imposition il s'applique. Or, si l'on ramène le taux d'imposition de l'IS au bénéfice brut des entreprises (Excédent Brut d'Exploitation) : le taux effectif de prélèvement (7,2 %) situe la France au 15ème rang européen sur 25. Loin derrière les pays nordiques (11,3 % pour la Suède) mais aussi derrière le Royaume-Uni (10 %), les Pays-bas (9,1 %) et même l'Irlande (7,7 %). Sarkozy s'appuie sur ces calculs tronqués pour proposer d'abaisser en cinq ans le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) de 33 % à 20 %. Si la droite abaissait l'IS comme elle le prévoit, le taux de prélèvement effectif de l'IS français serait ramené à 4,3 %. Cela mettrait la France au 23ème rang, tout juste devant la Lituanie et l'Estonie.

Les autres pays européens ne se contenteraient pas de lire le journal : ils abaisseraient eux aussi les impôts de leurs entreprises. La France aurait alors déclenché une guerre fiscale et tous les impôts sur les sociétés des pays de l'Union européenne, s'aligneraient vers le bas. Les entreprises françaises ne gagneraient donc strictement rien en terme de compétitivité. Par contre, les recettes fiscales de l'Etat français seraient amputées de 20 milliards d'euros annuels si le projet de la droite venait à être appliqué. L'harmonisation fiscale européenne serait bel et bien enterrée.

Quant à l'Europe sociale, Sarkozy n'en a jamais entendu parlé, même pas le 29 mai 2005 !

## 15- Le programme commun Sarkozy-MEDEF s'oppose point par point aux propositions de Ségolène Royal

Ségolène Royal propose de porter le Smic à 1500 euros brut, d'augmenter les bas salaires et de généraliser les 35 heures.

Sarkozy est contre la hausse du Smic à 1500 euro, il est contre la généralisation des 35 heures et pour davantage d'heures supplémentaires.

Ségolène Royal propose d'abroger le CNE et de limiter la précarité.

Sarkozy est contre l'abrogation du CNE et pour un contrat de travail unique et précaire.

Ségolène Royal propose de taxer davantage les superprofits et refuse de nouvelles baisses des cotisations sociales. Sarkozy est contre la taxation particulière des superprofits et veut baisser encore plus les cotisations sociales patronales.

Ségolène Royal est contre une hausse de la TVA, contre une réduction de l'Impôts de Solidarité sur la Fortune (ISF) et contre la baisse des droits de successions.

Sarkozy est pour réduire l'ISF, la suppression des droits de successions et l'instauration d'une TVA sociale qui ferait payer aux salariés les cotisations sociales patronales.

Ségolène propose d'instaurer un bouclier fiscal qui empêcherait qu'un salarié ait à verser plus de 25 % de son salaire pour pouvoir se loger.

Sarkozy propose de laisser jouer le marché de l'immobilier.

### **Conclusion :**

Les propositions de Ségolène Royal s'opposent à la baisse dans la part des salaires dans la richesse nationale et concourent à la réduction du temps de travail.

Le programme commun de Sarkozy et du MEDEF prévoit d'augmenter la part des profits aux dépens des salaires et de rendre le recours aux heures supplémentaires moins cher que la création d'emplois.

**Jean-Jacques Chavigné - Gérard Filoche**